

Règlement du 7^e Open rapide d'échecs de Sassenage

Article 1

Le club d'échecs *La Reine Blanche de Sassenage* organise son 7^e Open rapide, le dimanche 9 juin 2024, au gymnase des Pies à Sassenage.

Article 2

Deux tournois sont organisés, dont un réservé aux jeunes de moins de 18 ans.

Sept rondes seront jouées, à une cadence de 15 min + 5 secondes par coup, par joueur.

Les inscriptions seront clôturées à 9h15.

Les droits d'inscription sont: 20€ (jeunes: 10€) avant le 7 juin 2024 et 25€ (jeunes: 12€) à partir du 8 juin 2024 et sur place. Pour les joueur.se.s ayant un titre FIDE: 10€ avant le 7 juin 2024 et 12€ à partir du 8 juin 2024 et sur place.

Ne seront pas acceptés au tournoi les joueur/se/s évoluant auprès de la FIDE avec le code 'RUS' ou 'BLR', ni ceux ayant ces codes pour origine et ayant changé leur code pour 'FIDE' depuis fin février 2022.

Seront appariés pour la première ronde les joueur/se/s présent/e/s et qui auront réglé leur droit d'inscription.

Article 3

Les règles régissant les parties sont celles adoptées par la FIDE lors de son 93^e Congrès et appliquées par la FFE depuis le 1^{er} janvier 2023.

Selon l'annexe A sur les Echecs Rapides, l'Article A.4 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Article 4

Les appariements se font au système suisse intégral, à partir du classement rapide (règles C04 FIDE), avec l'aide du logiciel PAPI approuvé par le FFE.

Le classement est établi au nombre de points, puis au Buchholz (somme des points des adversaires), puis à la performance.

Article 5

Tout/e joueur/se faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié/e à la ronde suivante.

Article 6

La liste détaillée des prix est affichée dans la salle du tournoi avant la 4^e ronde.

Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur/se reçoit le prix le plus important auquel il a droit.

Les prix au classement général seront partagés au système Hort (dans le tournoi jeunes, à la place).

En cas d'égalité des points les autres prix seront attribués au joueur/se ayant le meilleur départage.

Article 7

Le tournoi est arbitré par Claire PERNOUD, arbitre international, et Aldo CHARDON, arbitre stagiaire.

Article 8

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

A la fin de la partie, le gagnant ou le/la joueur/se ayant les Blancs en cas de partie nulle communique le résultat à l'arbitre. L'autre joueur/se remet les pièces en place.

Les Arbitres

Le Président
du club organisateur